

- NOUS
- soutenir
- NOUS
- rejoindre
- NOUS
- contacter

Bulletin d'adhésion par courrier ou sur notre site internet depuis la rubrique « L'association / Nous rejoindre »

www.ruedelavenir.com

RUE DE L'AVENIR
c/o MVAC 14 BAL 27 - 22 rue Deparcieux, 75014 Paris

infosrda@ruedelavenir.com

Adhésion individuelle : 25 euros – Collectivités territoriales de 50 euros à 350 euros
Associations : 50 euros (locales) ou 150 euros (nationales)

Retrouvez-nous aussi sur les réseaux sociaux  Rue De L'avenir France  @ruedelavenir

PARTENAIRES : Club des Villes et Territoires Cyclables et Marchables, Fédération des Usagers de la Bicyclette, 60 Millions de Piétons, Fédération Française de Randonnée Pédestre, Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports, Vivacités IDF et un réseau de nombreuses associations locales correspondantes de Rue de l'Avenir.

SOUTIENS : Ministère de l'Intérieur, Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, Ademe, Mairie de Paris et 45 collectivités de toutes régions.

Votre correspondant local



LA RUE,
UN ESPACE
À VIVRE
ENSEMBLE !

www.ruedelavenir.com

Rue de l'Avenir est membre fondateur de :

Campagne Ville apaisée, quartiers à vivre

Collectif Place aux piétons

Rues aux enfants, rue pour tous

Réseau RUES
(Belgique, France, Italie, Luxembourg, Québec, Suisse)



L'association Rue de l'Avenir, depuis sa création en 1988, milite pour une ville :
plus sûre, plus solidaire, plus agréable à vivre



ADAPTER LA VILLE AUX ENJEUX DU 21^E SIÈCLE

UN LABORATOIRE D'IDÉES

L'association Rue de l'Avenir est animée par une équipe composée de bénévoles. Elle met en place :

- Des groupes pluridisciplinaires, qui peuvent ainsi formaliser des orientations et élaborer des textes destinés à susciter la réflexion et le débat public sur « L'avenir de la rue » et de l'espace public.
- Un site, avec l'actualité de l'association et des partenaires, les actions passées et présentes et une dizaine de thématiques > www.ruedelavenir.com
- Un bulletin trimestriel, envoyé sur demande > www.ruedelavenir.com/bulletins

FICHES TECHNIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Des fiches techniques et méthodologiques ont été rédigées et éditées par Rue de l'Avenir, notamment :

LE CODE DE LA RUE

LA VILLE A 30 KM/H

POUR DES ABORDS D'ÉCOLES SÛRS ET ACCUEILLANTS

VILLE APAISÉE, QUARTIERS À VIVRE



DES JOURNÉES D'ÉCHANGES ET DES VISITES DE SITES

Rue de l'avenir propose régulièrement en coordination avec des collectivités territoriales et de nombreux partenaires, des rencontres entre élus, techniciens et habitants sur différents thèmes en référence aux politiques de déplacements et d'aménagement urbain de villes innovantes et par exemple :

- **Nantes, 2014** : Tisser la ville entre centre et périphérie
- **Dunkerque, 2017** : La ville autrement, des rues pour tous
- **Paris, 2018** : Vivre et se déplacer dans les territoires
- **Dijon, 2019 et 2022** : À pied à vélo bien dans ma ville
- **Chambéry et Le-Bourget-du-Lac, 2022** : Ville 30, ville à vivre
- **Lille et Gand, 2022** : Rues scolaires/rues aux enfants/rues libres
- **Vitré, St Briec et Rennes, 2023** : Ville apaisée, quartiers à vivre



Rue de l'Avenir organise des visites de sites, à pied, à vélo ou en transports collectifs, animées par les équipes locales, notamment dans le cadre des journées d'échanges, et s'implique dans la mise en réseau des partenaires locaux.

LES CAMPAGNES

• Ville à 30, ville à vivre - 2010/2015

Pour Rue de l'Avenir, la limitation de la vitesse automobile en ville est une des principales clés du mieux vivre : plus de sécurité des déplacements, moins de bruit, meilleures conditions de pratique de la marche et du vélo, plus de convivialité et de rencontres dans l'espace public.

Cette campagne a donné lieu à un manifeste, à de nombreuses rencontres (Montreuil, Arles), à une brochure grand public (« La ville à 30 km/h...ça marche ! ») avec un collectif d'associations. Rue de l'Avenir a rejoint l'initiative citoyenne européenne sur ce thème.

• Rue aux enfants, rue pour tous - 2015/2024 > www.ruesauxenfants.com

Rue de l'Avenir et un collectif d'associations, avec la conviction de la nécessité de donner aux enfants une place plus importante et reconnue dans l'espace public, ont décidé de joindre leurs compétences pour faire émerger, soutenir et accompagner des initiatives de fermetures temporaires de rues, en particulier dans les quartiers populaires.

De nombreux appels à projets ont fait émerger des dossiers dans toute la France et créé un mouvement national. Rue de l'Avenir s'implique, avec ses partenaires, dans la création de groupes d'appui régionaux pour décentraliser et organiser les actions locales.

• La marche en ville 2019/2023 > www.placeauxpietons.eu

Rue de l'Avenir est cofondateur du collectif Place aux Piétons, dont les objectifs sont de promouvoir la marche en tant que mode de déplacement à part entière, de soutenir les usagers vulnérables (enfants, seniors et personnes en situation de handicap) et d'établir le lien entre mobilité et santé, frugalité énergétique et convivialité.

Les Baromètres des villes marchables (2021, 2023) et les Rencontres nationales de la Marche en ville (Marseille 2021, Reims 2023) appuient ces objectifs.

• Campagne « Ville apaisée, quartiers à vivre » 2023/...

> <https://www.ruedelavenir.com/campagnes/ville-apaisee-quartiers-a-vivre>

Rue de l'Avenir a initié cette campagne, coorganisée avec le CVTCM, FNAUT, FUB et FNE, pour appuyer auprès des collectivités et des associations un Manifeste d'engagement, 10 mesures opérationnelles et 5 argumentaires détaillés :

- 1 : Une démarche de quartier pour apaiser la ville
- 2 : Bien vivre dans son quartier
- 3 : La réduction de l'excès automobile
- 4 : Pour des villes et des villages à 30 km/h
- 5 : Développer les alternatives principales et leur usage



MOBILISEZ-VOUS EN SIGNANT LE MANIFESTE > ASSOCIATIONS / COLLECTIVITÉS

RUE DE L'AVENIR